

Hervé Séveno

*Président de la FÉPIE,
Fédération des Professionnels de l'Intelligence Economique*

*Président du SYNFIÉ,
Syndicat Français de l'Intelligence Economique*

Le 12 juillet 2011

Chers Toutes et Tous,

Depuis les débuts de mon entreprise de conseil en stratégie i2F en janvier 2000, il m'apparaît que le secteur privé de l'Intelligence Economique doit être davantage visible, lisible et par conséquence crédible.

Il doit être compris et perçu comme un outil de compétitivité à part entière, à la disposition du tissu industriel et économique français, tous domaines confondus.

La seule « *politique publique d'Intelligence Economique* » ne sera rien sans un partenariat efficace et construit entre public et privé, avec des prérogatives et des moyens complémentaires, des schémas *pro bono* : je me suis suffisamment expliqué sur cela.

Je rêve que nous puissions recouvrer l'avancée culturelle et structurelle des anglo-saxons en la matière.

Depuis longtemps en effet, en dépit de l'apport substantiel du Préfet Rémy Pautrat, père de l'Intelligence territoriale, d'Henri Martre alors Commissaire au Plan, assisté de Christian Harbulot et de Philippe Clerc, en dépit des interventions de Philippe Baumard, de Bernard Besson et de bien d'autres d'entre nous, en dépit du seul rapport parlementaire consacré à l'Intelligence Economique rédigé par le Député Bernard Carayon, le secteur dit de l'Intelligence Economique souffre d'un défaut d'appréhension préjudiciable à l'intérêt général.

C'est ainsi qu'en 2005, le Haut Responsable à l'Intelligence Economique Alain Juillet a incité à la création d'une association Loi 1901, la Fédération des Professionnels de l'Intelligence Economique - FÉPIE - pour permettre une « *auto-régulation* » de notre secteur privé, en l'absence de dispositions réglementaires ou législatives. Il a sollicité que j'intègre le Conseil d'Administration constitutif.

Succédant à Jean-Bernard Pinatel en mai 2009 à sa demande, vous m'avez accordé votre confiance.

En 2010, j'ai proposé la création du premier syndicat professionnel de l'Intelligence Economique, le Syndicat Français de l'Intelligence Economique - SYNFIÉ - que vous avez approuvée à l'unanimité.

Les meilleurs représentants de notre secteur ont intégré le Conseil d'Administration constitutif du SYNFIÉ début 2011 :

Outre Rémy Pautrat, Philippe Clerc, Philippe Caduc en charge du Comité d'éthique, des profils régionaux ont répondu à mes sollicitations, laissant une part significative aux femmes et aux jeunes talents de Bordeaux, Metz, Lyon, Marseille et Caen, notamment.

Une communauté d'agglomérations a été représentée à travers l'implication d'Elizabeth Rodrigues, spécialiste de l'IE territoriale.

Le secteur de la formation en Intelligence Economique est présent à travers deux des principales écoles françaises et leurs représentants : Charles Pahlawan (EGE et AEGE, initiateur du Portail de l'IE) et Benoît de Saint-Sernin (EEIE) qui vient d'innover un référentiel de certification professionnel s'ajoutant à celui que notre administrateur Julien Serres a mis en place (Certidoc) en relation avec l'association des documentalistes de France (ADBS).

Par des actions de communication régulière, nous avons contribué à la « familiarisation » d'un secteur professionnel en déshérence, nous avons donné corps à une matière qui souffrait d'un défaut de contenu. A présent la FéPIE et son émanation syndicale, le SYNPIE, sont des interlocuteurs reconnus.

Nous avons largement participé aux débats qui présidaient alors à l'article 32 du projet de Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure - LOPPSI 2 -, étant régulièrement sollicités par la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Je regrette quant à ce projet d'article 32 LOPPSI que nous n'ayons pas davantage consulté les professionnels de la Veille et les Ingénieurs-conseils pour les associer. J'en ai pris conscience à la lumière des échanges enrichissants que j'ai pu avoir avec quelques-uns de leurs représentants, de manière informelle. Certes, cela n'aurait rien changé à la décision du Conseil Constitutionnel, mais notre positionnement en aurait été renforcé.

Indépendamment, cette décision du Conseil Constitutionnel annulant l'article 32 de la LOPPSI a révélé l'incapacité des secteurs privés et publics de l'Intelligence Economique à définir leur périmètre et leurs métiers, pour un encadrement normé et approprié.

Nous avons par ailleurs développé la réalité de relations saines, indépendantes et constructives avec les pouvoirs publics et le pouvoir exécutif au plus haut niveau.

Dans ce contexte, je veux rendre un hommage appuyé à l'intérêt réel que le Ministre de l'Intérieur Claude Guéant porte au secteur de l'Intelligence Economique, à son potentiel, à ses perspectives, à ses acteurs, au point de nous recevoir à l'Élysée moins d'une semaine avant sa nomination Place Beauvau, alors qu'il était Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Je me félicite de la qualité, de la constance et de la confiance qui préside aux échanges que j'ai avec le Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique Olivier Buquen et son adjoint Gilles Gray, comme avec Frédéric Lacave, en charge de l'IE au Ministère de l'Economie et des Finances.

Chacun d'entre eux agissent de manière discrète mais efficace pour promouvoir l'application de schémas d'IE, en relation étroite avec le Coordonnateur national du renseignement à l'Élysée, Ange Mancini, que j'ai croisé dans une vie professionnelle antérieure et pour lequel j'ai une profonde admiration.

Je me félicite tout autant de nos démarches de sensibilisation des acteurs privés comme publics à l'importance des enjeux et des nécessaires bonnes pratiques de l'Intelligence Economique.

Ce étant, il reste encore beaucoup à faire pour permettre au secteur privé de l'Intelligence Economique, en relation avec les pouvoirs publics - j'insiste -, d'avoir un positionnement incontestable et de servir ainsi l'intérêt général.

Il reste beaucoup à faire pour que de jeunes talents qui ont la culture de la transversalité de nos métiers - d'où notre difficulté à en tracer le périmètre - ne se retrouvent laissés pour compte : notre secteur, pour ceux qui sortent des filières de formation en IE, reste encore largement en proie au chômage, c'est une réalité.

Il est tout autant nécessaire que l'étroitesse du secteur de l'Intelligence Economique ne se réduise pas pour ses représentants à gérer des tensions : ce point me semble primordial !

Après mûre réflexion, indépendamment de ce qui précède, étant sollicité, j'ai accepté de prendre des fonctions au troisième rang de responsabilité d'un mouvement politique jeune - qui existe depuis un an seulement et compte 32 000 adhérents - République Solidaire.

Ce mouvement est présidé comme vous le savez par le seul ancien Premier Ministre qui a porté le concept de « *patriotisme économique* » au rang de ses priorités, le seul qui ait en peu de temps fait reculer le nombre de demandeurs d'emploi et la dette publique, dans un contexte gouvernemental où la majorité qui était censée le soutenir subissait les affres d'une cohabitation masquée.

Comme à plusieurs reprises dans cette vie dont j'apprécie la richesse, l'heure d'un choix supplémentaire est venue pour moi.

Aussi, en toute cohérence, vais-je me consacrer à cet engagement personnel. Je continuerai parallèlement à gérer mon entreprise de conseil en stratégie, m'appuyant sur une équipe dynamique et sérieuse qui a ma confiance.

Par responsabilité, au nom de l'éthique et de l'efficacité qui m'incombent de part et d'autre, vous comprendrez qu'il m'est désormais impossible de représenter un Syndicat et une Fédération professionnels en exerçant des responsabilités comme Secrétaire Général adjoint d'un mouvement politique au plan national, dans le contexte de l'élection présidentielle et des législatives qui s'ensuivront.

C'est pourquoi, comme j'en ai averti les Bureaux de la FÉPIE et du SYNFIG le 29 juin dernier, je vous informe de mon souhait de mettre un terme aux mandats que vous m'avez confiés.

Comme les membres des Bureaux du SYNFIG et de la FÉPIE en ont exprimé le souhait, je pourrai le cas échéant conserver une fonction honoraire qui ne souffrira d'aucune ambiguïté aux plans juridique et représentatif, pour peu que cette proposition qui me touche fasse l'objet d'un vote, cela va de soi.

Je persiste à croire au potentiel des praticiens du secteur de l'Intelligence Economique en France et à sa nécessaire intégration dans un schéma de politique publique dédié.

Toujours et encore, je vous invite à être fiers de ce que vous êtes, sans être découragés par la caricature et l'amalgame à la limite de l'insulte au gré de faits divers : ne lâchez rien, n'abandonnez rien, soyez visibles : vous voyez, on peut avoir défendu la probité et l'intégrité du secteur de l'Intelligence Economique et être sollicité de manière visible que ce soit au plan politique ou associatif.

Les esprits évoluent, nous y avons largement contribué par nos réactions, notre communication, notre positionnement : il faut poursuivre dans cette voie.

Ne laissez pas le secteur de la sécurité privée vous phagocyter sous couvert de CNAPS ou je ne sais quoi, sous couvert de mélange des genres qui ajoutera à l'illisibilité, à la faveur d'intérêts privés, fût-ce avec l'indifférence des pouvoirs publics : soyez vigilants et combatifs !

Je continuerai de soutenir votre démarche, d'y être attentif, de vous écouter.

Sachez que je ne renie rien de mes engagements à vos côtés. J'ai été honoré de votre confiance, je ne l'oublie pas.

Bien à vous Toutes et Tous, fidèlement.

